L'aquilon
Le souffle francophone des Territoires du Nord-Ouest
Envoi de publication - enregistrement no. 10338 C.P. 456 Yellowknife, NT, X1A 2N4 Volume 32 numéro 14, 14 avril 2017

Transhumance polaire



Trois mille rennes quittent leur terre hivernale au nord d'Inuvik pour rejoindre la plus grande île fluviale du pays, l'île Richards. (Crédit photo : Alexandre Assabgui)

Cabaret Taïga

Possibilités artistiques



Page 3

Jamboree

60e du Muskrat



Pages 4 et 5

Loi sur les langues officielles

Profonds changements en perspective

La réécriture de la LLO pour « s'éloigner du modèle législatif fédéral » et l'abolition de la Commissaire aux langues figurent parmi les suggestions explorées par le GTNO.

Batiste Foisy

Le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest explore présentement des modifications à la *Loi sur les langues officielles* des TNO (LLO), qui pourraient à terme changer en profondeur le régime linguistique nordique. C'est ce que suggèrent des documents obtenus en vertu de la *Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée*.

Les documents obtenus par l'auteur et transmis à *L'Aquilon* ont trait à une rencontre conjointe du Conseil des langues officielles et du Conseil de la revitalisation des langues autochtones tenue à Yellowknife les 12 et 13 septembre 2016.

Ces documents comprennent : l'ordre du jour de la rencontre, le procès-verbal de la rencontre, le procès-verbal d'une rencontre précédente tenue en juin à Yellowknife, un long sondage sur des énoncés de politique linguistique, une ébauche d'un document stratégique sur la revitalisation des langues autochtones distribué aux fins de planification, des documents distribués aux membres des conseils linguistiques et des échanges de courriels entre le ministère de l'Éducation de la Culture et de la Formation (MECF) et les membres des conseils linguistiques. Ces documents sont caviardés, couverts de marques noires.

La rencontre tenue à la Northern United Place comprenait une séance de travail, où les délégués des communautés linguistiques étaient appelés à se prononcer sur l'importance à accorder à quelque 231 énoncés de politique identifiés comme des « recommandations ». Les 175 premiers énoncés étaient extraits des recommandations de deux rapports de comités parlementaires : le rapport du Comité spécial sur la révision de la LLO de 2003 et le rapport du Comité spécial sur la gestion des opérations de 2009. Soixante-seize autres énoncés étudiés provenaient, enfin, du rapport *Plan sur les langues autochtones des TNO : Une responsabilité partagée,* paru en 2010 à la suite d' un symposium sur les langues autochtones.

Parmi les recommandations étudiées, on retrouve des éléments qui, pour être mis en œuvre, nécessiteraient des modifications à la LLO, par exemple, l'abolition du bureau indépendant de la Commissaire aux langues des TNO, la création des secrétariats aux langues des organismes relevant du ministère de l'Exécutif (le bureau du premier-ministre) ou encore l'amalgamation des deux conseils des langues sous une structure unique. Le MECF a confirmé en février que ce dernier élément allait, en effet, être mis en œuvre et donc, que des modifications à la LLO seraient présentées aux législateurs.

Une des recommandations étudiées énonce : « Réécrire la LLO pour s'éloigner du modèle législatif fédéral qui ne correspond pas aux réalités démographiques, sociogéographiques et politiques des TNO. »

Les délégués devaient accorder une cote d'intérêt à chaque énoncé : est-ce une priorité faible, moyenne ou élevée? Il n'était pas possible de rejeter une « priorité » et ce, en dépit du fait, que plusieurs d'entre elles étaient contradictoires. Par exemple, *a contrario* de la suggestion d'éliminer le poste de Commissaire aux langues, un énoncé suggérait d'en étendre les pouvoirs.

#POLTNO

Suite en page 2

Éditorial



Maxence Jaillet

Être différent ? Quelle drôle d'idée!

Le gouvernement territorial enclenche les vitesses pour finalement accorder la *Loi sur les langues officielles* à une réalité un peu mieux exprimée et connue qu'il y a 33 ans. Ce document constitutionnel a été instauré en 1984 et ce n'est qu'à la veille de 1994 que toutes les dispositions de la loi ont été mises en œuvre. Bon, l'histoire nous rappelle que cette implantation n'a pas vraiment été respectée… et le déclin des langues autochtones et du français en est une conséquence probante.

Pourtant avant le millénaire, cette loi avait deux objectifs très clairs : garantir le statut égalitaire du français et de l'anglais devant le public utilisant les programmes et services gouvernementaux, et reconnaître le statut officiel des langues autochtones septentrionales. Cette reconnaissance était destinée à préserver et promouvoir les cultures ténoises à travers la protection des langues.

En recherchant à se distancer du modèle fédéral, le GTNO ne peut que s'éloigner du postulat de base de sa loi concernant le français, car la protection des langues autochtones le distingue déjà du reste du Canada.

Que le poste de Commissaire aux langues ne soit plus? Il faudra démontrer qu'il existe des garde-fous efficaces contre les excès de laxisme gouvernemental, le tout pour protéger les droits des résidents du Nord.

L'Aquilon continuera au cours des prochaines semaines de s'intéresser à l'évolution de cette loi qui régit l'aisance de la vie francophone aux TNO.

CHAMPLAIN ET LA SÉRIE "CANADA: THE STORY OF US"

ET MOI QUI CROYAIS QUE LA TÉLÉVISION SE CONTENTAIT DE NOUS ENGRAISSER DE DIX LIVRES...

L'aquilon

www.aquilon.nt.ca
direction.aquilon@northwestel.net

Directeur et rédacteur en chef : Maxence Jaillet
Journalistes : Sandra Inniss, Nicolas Servel
Correction d'épreuves : Anne-Dominique Roy

C.P. 456, Yellowknife, NT, X1A 2N4
(867) 766 - 5172

Journal hebdomadaire publié le vendredi depuis 1986, *L'Aquilon* est la propriété des Éditions franco-ténoises/L'Aquilon subventionnées par Patrimoine canadien. Sauf pour l'éditorial, les textes n'engagent que la responsabilité de leur auteur(e) et ne constituent pas nécessairement l'opinion de *L'Aquilon*. Toute correspondance adressée au journal doit être signée et accompagnée de l'adresse et du numéro de téléphone de l'auteur(e). La rédaction se réserve le droit de corriger ou d'abréger tout texte. Dans certains cas où les circonstances le justifient, *L'Aquilon* accèdera à une requête d'anonymat. Toute reproduction partielle est fortement recommandée à condition de citer la source. *L'Aquilon* est membre de l'Association de la presse francophone (APF). N° ISSN 0834-1443.

Abonnement annuel
Version papier 35 $
Version PDF 30 $

Fondation Donatien Frémont
APF Association de la presse francophone

Représentation commerciale nationale
Lignes Agates Marketing 1-866-411-7486

La Colonne

Présentée par :



La jeunesse canadienne bilingue

L'organisme *Le français pour l'avenir* invite les élèves bilingues de la 10e et de la 11e année à participer au Forum national des jeunes ambassadeurs (FNJA) 2017 qui aura lieu à Charlottetown, Î.-P.-É., du 21 au 25 août 2017. Des élèves de partout au Canada seront sélectionnés pour devenir les nouveaux ambassadeurs de la langue française. Pour participer, les étudiants doivent présenter leur candidature avant le vendredi 28 avril 2017. Inscription : francais-avenir.org

Atelier pour entrepreneurs

Le directeur du développement commercial de Futurpreneur Canada, Mark Walker, invite les entrepreneurs à se joindre à lui pour un atelier en anglais les 26 et 27 avril, à Yellowknife. Conçu pour aider les entrepreneurs à créer un plan d'affaires, l'atelier portera sur les études de marché, le marketing, le temps de planification stratégique, l'expansion d'une entreprise et bien sûr, l'argent. Pour plus d'information : bit.ly/2oA7xtk

Déplacement pour raisons médicales

L'Administration des services de santé et des services sociaux a publié un guide destiné aux patients qui doivent se déplacer pour recevoir des soins de santé nécessaires et appropriés. Ce document comprend une liste des mesures importantes à prendre avant, pendant et après les déplacements pour raisons médicales et les rendez-vous; des ressources relatives au transport, à l'hébergement, aux établissements de soins et aux collectivités vers lesquelles les patients sont généralement aiguillés.

Journée du cinéma canadien

Le 19 avril, l'Association franco-culturelle de Yellowknife, en partenariat avec Québec Cinéma, le Centre de la francophonie des Amériques et Western Arctic Moving Pictures offrira une soirée de cinéma canadien gratuite au cinéma Capitol de Yellowknife. À 19 h, le documentaire *Chez les géants*, de Aude Leroux-Lévesque et Sébastien Grist, sera à l'écran, en présence de la réalisatrice Aude Leroux-Lévesque. De plus, deux courts-métrages de l'ONF seront présentés en ouverture : *Souffle* de Nyla Innuksuk et *Les Acadiens de la Nouvelle-Écosse* de Will Cyr. À 21 h, suivra le documentaire *Québékoisie* de Mélanie Carrier et Olivier Higgins. Visitez le afcy.info.

Dernière route de glace

Le 13 avril, le hameau de Tuktoyaktuk et le GTNO ont souligné la fermeture de la dernière route de glace menant à Tuktoyaktuk. L'ouverture de la route toutes saisons est prévue pour novembre 2017. Le réseau routier canadien couvrira désormais la totalité du pays, de la côte Atlantique à la côte Pacifique et jusqu'à la côte Arctique, a affirmé le gouvernement territorial. « C'est la fin d'une époque pour Tuktoyaktuk : cette route de glace faisait partie de notre réalité depuis plus de 40 ans. Nous nous réjouissons de l'ouverture prochaine de la nouvelle route permanente entre Inuvik et Tuktoyaktuk, mais nous serons aussi éternellement reconnaissants envers les gens qui, année après année, ont rendu possible cette route de glace », de dire Darrel Nasogaluak, maire du hameau de Tuktoyaktuk.

#POLTNO

Suite en page 2

Tâche colossale

Le procès-verbal de la rencontre indique que les délégués ont été séparés en six groupes de travail distincts pour se pencher sur certaines recommandations triées en fonction de leurs champs d'action respectifs. La déléguée esclaves du Sud, Dora Grandjambe, était porte-parole du groupe qui s'est penché sur les politiques de revitalisation des langues; le délégué innuinaqtun, Joshua Oliktoak, parlait au nom du groupe chargé des politiques sur l'accès aux services; deux autres groupes, menés respectivement par le délégué chipewyan, John Catholique, et le délégué cri, Vance Sanderson, se penchaient quant à eux sur le démarchage en matière de revitalisation et d'accès; les deux dernières tables, représentés par la déléguée tlicho, Tammy Steinwand, et la déléguée gwich'in, Sarah Jerome, étudiaient les recommandations portant sur les programmes et ressources liés à la revitalisation et à l'accès.

Or, en vertu de la structure des conseils linguistiques, chaque communauté linguistique n'est représentée que par un maximum de deux délégués, dont un seul est muni d'un droit de parole. Est-ce à dire qu'aucune communauté linguistique n'a eu l'occasion de se prononcer sur l'ensemble des recommandations?

Non, si l'on en croit la consultante Lois Little de Lutra Associates, qui a facilité la séance de travail. « C'était un processus de travail très ardu », dit-elle en entrevue téléphonique. Elle explique que chaque table était appelée à présenter le fruit de ses travaux à l'ensemble du groupe. Les délégués avaient ensuite l'occasion de réagir. « Les discussions étaient assez robustes », se souvient-elle.

Le directeur général de la Fédération franco-ténoise, Jean de Dieu Tuyishime, représentait la communauté francophone en l'absence du délégué principal, Richard Létourneau. Il n'a pas tout à fait la même perception que la consultante.

Selon M. Tuyishime le temps a manqué pour revenir sur les observations des tables de travail. « Si on avait eu le temps, ç'aurait été la façon de faire », juge-t-il.

« Je pense que, dans le temps qui nous était donné, on a pu faire ce qu'on pouvait faire, dit-il. C'est-à-dire que chaque groupe avait travaillé sur les recommandations. Par contre, dire que nous avons tout mis ensemble, je ne pense pas (qu'on y soit parvenu) ».

« Personnellement, commente M. Tuyishime, je trouvais que c'était un travail colossal qui demandait beaucoup, beaucoup, beaucoup de compréhension et pour lequel, moi, je trouvais que je n'étais pas assez outillé. »

Il affirme qu'il ne lui a pas été possible de réviser en détail chacune des recommandations, lors de la séance de travail.

Après cette rencontre et à la demande des délégués, le MECF, a fait parvenir une série de documents annonçant la suite du processus pour faire adopter des modifications à la LLO. La lettre accompagnant cette communication est signée par le ministre responsable des langues officielles, Alfred Moses. Le Conseil des langues officielles s'est à nouveau réuni en mars 2017.

L'Aquilon a offert au ministre Moses, de commenter, mais étant en déplacement à Inuvik, il n'a pas pu répondre aux questions avant l'heure de tombée du journal. On affirme cependant que le ministre sera disposé à commenter dans les prochains jours.

***L'auteur est journaliste indépendant, il a travaillé plusieurs années à la salle de nouvelles de* L'Aquilon.**



Cabaret Taïga

Se mettre à nu sur les ondes

En 2017, Radio Taïga présente Cabaret Taïga : une série d'émissions d'une heure enregistrées devant public et radiodiffusées pour promouvoir les talents locaux. Une occasion de briser la glace, pour les artistes émergents.

Sandra Inniss

Après avoir aperçu l'appel aux artistes du Cabaret Taïga sur Facebook, une passionnée de chant, Mariia Souchko, se rend à la séance d'information publique où on lui présente le concept. Essentiellement, on lui offre de chanter, en direct, sur les ondes et d'être rémunérée pour le faire. Poète, conteur, humoriste et musicien côtoient aussi la scène du cabaret.

« Le format est plutôt libre, expressif, donc on peut vraiment faire ce qu'on a envie de faire », explique-t-elle.

Catherine Barlow, humoriste et chanteuse émergente, est du même avis : « Quand on m'a invitée à faire l'émission pilote de Radio Taïga, j'ai tout de suite pensé *Oh enfin, une occasion de me jeter dans le vide et de prendre un risque artistique*. »

Un volet formation est offert aux artistes qui auront l'occasion de performer devant public, afin qu'ils soient dotés d'outils pour la création.

Séduite par l'idée, Mariia Souchko se lance. Elle rencontre la directrice artistique, Kara Cherland, pour entamer la préparation de son numéro.

« Kara nous laisse vraiment exprimer notre talent... Il n'y a aucun cadre, le seul cadre, c'est de démontrer notre talent. Et d'essayer de créer quelque chose de très positif et d'artistique, raconte Mme Souchko. Elle va essayer de m'aider à trouver des chansons qui peuvent correspondre à ma voix, à ma personnalité. »

Aux termes de trois rencontres, les artistes seront diffusés en direct sur les ondes de Radio Taïga, devant public.

« La présence du public aide beaucoup à rendre notre prestation vivante et l'ajuster au fur et à mesure », a commenté Mme Barlow, qui encourage tous les artistes des Territoires du Nord-Ouest à participer au Cabaret. « C'est valorisant et très énergisant. »

Aux personnes qui aimeraient participer au Cabaret Taïga, Mme Souchko déclare sans hésitation : « Foncez, un cadre où on te laisse t'exprimer, on ne te juge pas, où il n'y a pas de compétition puisqu'on est tous au même niveau, on a tous quelque chose à apporter, c'est le cadre idéal pour faire fleurir ton talent. Une occasion comme ça c'est rare que ça se présente. »

Elle ajoute, en conclusion d'entrevue : « Pour quelqu'un qui arrive à Yellowknife - je suis arrivée il y a huit mois - c'est une super occasion de connaitre d'autres personnes, qui ont des mêmes intérêts, qui ont les mêmes racines culturelles, de langue française, et qui sont passionnés par quelque chose que tu aimes toi aussi. »

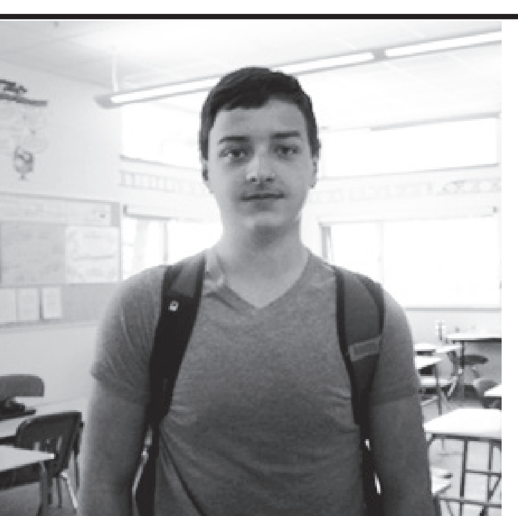
Sur la photo d'entête, l'humoriste et chanteuse émergente, Catherine Barlow, lors de la prestation pilote de la série Cabaret Taïga, le 15 mars. (Crédit photo : Maxence Jaillet)



Sophia Brito - 4e année

École Boréale

Sophia est une élève formidable. Elle travaille fort pour réussir et elle réussit toujours très bien. Sophia est vraiment responsable. Cette année, elle aide à enseigner. Eh oui! C'est une miniprof. Aussi, elle est maintenant une machine du ballon chasseur avec son lancer destructeur. Depuis, qu'elle participe aux jeux collectifs, elle développe de belles habiletés athlétiques. Nous sommes fiers de toi!



Cole Martin - 9e année

École Allain St-Cyr

Cole est un élève calme et plaisant qui n'hésite pas à donner un coup de main. Il a démontré qu'il peut développer des objectifs pour obtenir le succès scolaire. Cole aime beaucoup la lecture, surtout le fantastique. Dans son cours de plein air, il travaille fort et démontre une excellente éthique de travail. Il apprécie les arts : le dessin et d'autres formes. Il aime particulièrement le cours de robotique. Continue ton bon travail, Cole.

Les percussionnistes inuvialuits ont rythmé les danses traditionnelles de leurs tambours, à la cérémonie d'ouverture du Muskrat Jamboree, au gymnase de l'école East Three d'Inuvik. (Crédit photo : Alexandre Assabgui)

60e Muskrat Jamboree

Cultures, traditions, et plaisirs partagés à Inuvik



L'événement a été une occasion de transmettre les traditions inuvialuites aux plus jeunes. Le jeune garçon imite le danseur, vêtu de gants faits de fourrures de carcajou. (Crédit photo : Alexandre Assabgui)

Soixantième Muskrat Jamboree d'Inuvik

La communauté francophone y était

Inuvik a célébré le 60e Muskrat Jamboree, le temps pour visiteurs et résidents de partager bonne humeur, danse et tire d'érable.

Isidore Guy Makaya

Le vendredi 7 avril à Inuvik, dès six heures du soir, les rues étaient désertes. Et pour cause, toute la population avait convergé vers le gymnase de l'école East Three pour la cérémonie d'ouverture du soixantième anniversaire du Muskrat Jamboree.

Depuis quelques jours déjà, la communauté était fébrile pour organiser son festival. Des avions déversaient à l'aéroport des centaines de festivaliers, qui prenaient d'assaut les quelques rares rues d'Inuvik. Les paysages étaient encore couverts de neige et le froid était présent, mais les visages étaient lumineux. On était venus pour la bonne cause. Certains partaient de la Saskatchewan, d'autres de la Colombie-Britannique, d'autres encore, de l'Alberta ou des quatre coins des Territoires du Nord-Ouest. Ceux de Yellowknife n'avaient pas de délégation unifiée, mais sur place, au gymnase, on repérait vite un visage connu et, spontanément, se formait un clan qui agrégeait des individus épars qui se constituaient en un seul groupe du fait de leur provenance yellowknifoise.

Alexandre Assabgui, Andréanne Simard et Isidore Guy Makaya se sont fièrement lancé le défi d'intéresser les festivaliers à la tire d'érable, en utilisant un produit local et écolo dont les Inuvikois sont fiers : la neige du Nord. Il semble que celle-ci soit spécifique, selon les connaisseurs.

Dès le samedi midi, sur le fleuve Mackenzie, les tentes étaient dressées, la fumée sortait des chaudrons, la foule animée était électrisée par des mégaphones tonitruants. Les jeux d'équipe, commencés la veille à l'ouverture, se poursuivaient sur le fleuve macadamisé par le froid. Le plus surprenant, c'était la file qui se formait pour goûter à la tire d'érable. Une nouveauté ou une habitude, à la mémoire des festivals passés.

— *Est-ce que vous avez apporté aussi la neige du Québec?*, demande une dame, la cinquantaine.

— *Oh non, on ne vient pas du Québec, nous. On vient de Yellowknife*.

— *Ah! Je m'en doutais bien… vous savez, la neige ici est pure et écologique.*

— *C'est pourquoi je voudrais bien la vendre à l'Arabie Saoudite ou au Qatar*, intervient un Algérien francophone trouvé surplace, *ça pourrait être un bon business*.

— *En tout cas, nous sommes fiers de notre neige*, reprend la dame.

Pour les festivaliers qui voulaient goûter à tout ce qui se faisait : « le sirop d'érable est plus goûteux que la sève de sapin », dit Dominique, un Acadien de la GRC, venu saluer les francophones. Et pour le goût, les gamins sont de fins connaisseurs. Shawn, cinq ans, tape une crise parce que le sirop met trop de temps à bouillir. On a beau lui expliquer qu'il faut que le sirop s'épaississe, il trouve que le feu est trop lent. Son père lui propose d'aller faire un tour en attendant. Il secoue les épaules en croisant ses bras sur sa poitrine, fâché, et attend patiemment qu'on lui présente le « premier stick de la batch ». D'autres clients ont pu être remboursés pour avoir attendu ce premier service qui ne venait pas. Ils se sont découragés et sont allés voir ailleurs.



Isidore Guy Makaya fait bouillir le sirop d'érable sur une gazinière portative. (Crédit photo : Alexandre Assabgui)

Finalement, le rythme a pris, la file s'est encore formée, ininterrompue. Rouler son bâtonnet sur la tire, délicatement en la drapant des cristaux de neige. Hummm! On s'en fiche de qui a inventé ça, c'est tellement bon!

C'est vers 17 h que le vide s'est soudain fait. Tout autour, quelques retardataires, les enfants surtout, alertés par Alex et son plateau sur les épaules, qui criait que le restant de la tire était maintenant gratuit, ont commencé à suivre ce dernier à la queue leu leu vers le kiosque de la francophonie, tandis que le gros de la foule s'était peu à peu déplacé à une centaine de mètres vers le nord, suivant le vrombissement des moteurs. Un rallye de motoneiges prenait la relève du festival. Plus tard, on a su que la fête devait continuer le lendemain, à mi-chemin vers Tuk, où pour la dernière fois, le troupeau de rennes domestiques traversait la route de glace qui relie Inuvik au hameau de Tuktoyaktuk.

L'auteur est un employé de la Fédération franco-ténoise qui s'est déplacé à Inuvik dans le cadre de ses fonctions.

La collectivité d'Inuvik a accueilli les visiteurs chaleureusement en partageant leur culture lors de la célébration de cette 60e édition du Muskrat Jamboree. L'agente de communication de la FFT, Andréanne Simard (2e à partir de la droite), a appris quelques pas de danse traditionnelle. (Crédit photo : Alexandre Assabgui)

Immigration francophone

Loin de la devise

Réjean Paulin
(Francopresse)

Ad mari usque ad mare : la devise du Canada. Pratique, le latin. Pas de chicane, chacun y trouve son compte, anglophone comme francophone.

On peut en être fier de cette devise. Elle exprime une belle réussite politique et territoriale.

Y en a-t-il beaucoup des continents où l'on peut toucher deux mers aussi éloignées sans sortir visa ni passeport ? Il n'y a qu'en Amérique que c'est possible.

Avec une aussi vaste occupation du territoire, on nage dans le pancanadien… Initiatives, jeux, conférences, etc.

C'est ainsi que l'on nous a présenté le premier Forum national sur l'immigration francophone qui vient d'avoir lieu à Moncton au Nouveau-Brunswick. « Forum pancanadien », peut-on lire dans le deuxième paragraphe du communiqué remis aux journalistes.

L'initiative vient de deux groupes ministériels, le Forum des ministres responsables de l'immigration (FMRI) et la Conférence ministérielle sur la Francophonie canadienne (CMFC). On y a qualifié les discussions d'historiques puisque c'était la première fois que l'on associait officiellement francophonie et immigration dans un échange politique depuis que le Canada existe.

Dans une annonce tout en sourire, la galerie ministérielle a fait état de l'heureux dénouement de ses discussions. On est unanime pour attirer, retenir et intégrer les francophones du monde entier qui se cherchent une terre d'asile ou un nouveau pays. Pourquoi ? Parce que le Canada en général et les communautés francophones minoritaires en particulier en ont besoin.

L'enjeu consiste à stopper le déclin démographique francophone au pays. Le dernier recensement a confirmé le maintien d'une tendance délétère, vieille maintenant d'une trentaine d'années. En proportion, le terrain occupé par la Francophonie canadienne s'érode comme un cap de sable grugé par la mer. Ça ne va pas vite, mais le recul est inexorable, à la lecture des derniers recensements.

On veut renverser la tendance. Le fédéral a convenu de simplifier la procédure d'accueil pour les nouveaux arrivants francophones qui voudront s'installer au Nouveau-Brunswick. C'est la province qui l'a demandé.

L'Ontario veut ouvrir les bras elle aussi. Laura Albanese, ministre ontarienne de l'Immigration et de la Citoyenneté, veut conclure la même entente. Elle en a déjà fait la requête à Ottawa et espère obtenir un « oui » avant le prochain Forum qui aura lieu d'ici un an.

Mais en sommes-nous vraiment à l'initiative pancanadienne ? Pas certain !

Il y avait des absents à ce forum. Territoires, provinces et gouvernement fédéral confondus, le Canada compte 14 juridictions. Or, il en manquait cinq à ces assises : Terre-Neuve-et-Labrador, l'Ile-du-Prince-Édouard, la Saskatchewan, l'Alberta et la Colombie-Britannique. Pas tout à fait d'un océan à l'autre.

Et puis, il y a cette phrase dans le communiqué final qui laisse perplexe.

« Il pourrait s'agir notamment de travailler avec les provinces et les territoires intéressés afin d'ajouter une dimension francophone aux ententes bilatérales en matière d'immigration… ». On y précise bien, provinces et territoires « intéressés ».

Il faut bien l'admettre, le « pancanadien » n'est toujours pas acquis. On l'a pourtant réalisé ailleurs.

Le chemin de fer, la route et Radio-Canada en sont des exemples. Pareil pour la monnaie. On peut dérouler un Sir Wilfrid Laurier en payant son sandwich dans un snack-bar à Tofino aux confins de l'ile de Vancouver ou une glace aux abords du havre de Saint-Jean Terre-Neuve.

Or, ce Forum historique n'a pas dépassé le Manitoba vers l'Ouest et s'est arrêté en Nouvelle-Écosse vers l'Est.

C'est en 1871 que le Canada a concrétisé sa devise latine, quand la Colombie-Britannique a rejoint la famille nouvellement fédérée. Où en sommes-nous un siècle et demi plus tard ?

Ad mari usque ad mare pour tous ? En matière d'immigration francophone, la volonté manifeste du Canada entier n'y est pas encore.

On y perd son latin… Est-ce trop dire ?

The Story of Us

La ministre s'abstient

Mélanie Joly refuse de juger une série controversée de CBC sur l'histoire du Canada

Mylène Crête
LA PRESSE CANADIENNE

OTTAWA — La ministre du Patrimoine canadien, Mélanie Joly, refuse de poser un jugement sur une série télé controversée portant sur l'histoire canadienne diffusée sur les ondes de CBC dans laquelle le champion d'arts martiaux mixtes Georges St-Pierre fait une apparition.

Quatre universitaires du Québec spécialisés en histoire et en littérature dénoncent l'anglocentrisme de la série « *Canada: The Story of Us* », dans une lettre publiée dimanche dans le *Globe and Mail*.

« Ce qui est le plus problématique, c'est d'en faire une série officielle dans le cadre des festivités du 150e anniversaire de la Confédération, alors qu'on oublie de larges pans de l'histoire dans le premier épisode », explique Samuel Mercier, l'un des signataires de la lettre, qui est chargé de cours en études littéraires à l'Université du Québec à Montréal.

Le collectif d'universitaires reproche à la série de condenser 12 000 ans d'histoire autochtone en quelques minutes et de faire peu de place au fait français en ne consacrant qu'un épisode sur dix à l'histoire de la Nouvelle-France. La série passe également sous silence la déportation des Acadiens.

Il dénonce également la façon dont sont représentés les personnages historiques francophones comme Samuel de Champlain et Pierre-Esprit Radisson. Leurs costumes, par exemple, sont sales et peu formels contrairement à ceux que portent les personnages historiques anglophones.

« Ce sont des choses qui, historiquement, sont impensables, c'est-à-dire que Champlain est un administrateur colonial, il participe à des rendez-vous officiels avec les Premières Nations et donc c'est impossible qu'il soit sale », explique Samuel Mercier.

« Qu'on le représente de cette façon, un peu primitif d'une certaine manière, ça reconduisait certains clichés dans la manière de représenter les francophones - le latin aux moeurs douteuses, toujours un peu sale », poursuit-il.

Ces universitaires écrivent aussi que Samuel de Champlain est dépeint comme un homme obscur et mystérieux tandis que le général James Wolfe est présenté comme un homme rusé et intelligent.

La série fait intervenir diverses célébrités dont le champion d'arts martiaux mixtes Georges St-Pierre et la danseuse Louise Lecavalier. Le premier ministre Justin Trudeau apparaît également en ouverture du premier épisode.

Le collectif s'oppose à ce que la série soit utilisée comme matériel pédagogique dans les écoles pour enseigner l'histoire.

Questionnée sur ce qu'elle pensait de la série, Mélanie Joly a indiqué qu'elle ne voulait pas commenter le contenu présenté par CBC en raison de son rôle de ministre.

« Je pense que de façon générale, c'est important que l'on puisse avoir ces conversations difficiles sur notre histoire, a-t-elle affirmé à la sortie de la réunion du cabinet des ministres. Je ne commenterai pas davantage la programmation à CBC/Radio-Canada parce que, bien entendu, c'est indépendant de mes responsabilités. »

Lundi, Mélanie Joly s'était prononcée sur les propos de l'humoriste Russell Peters durant la cérémonie des prix Juno. Celui-ci avait commenté sur l'apparence des jeunes femmes dans la salle en disant qu'il s'agissait d'un « crime en attente de se produire ». Il avait également commenté l'apparence physique de la ministre Joly en la présentant au public.

Un genre d'humour qui n'avait pas sa place à la cérémonie, selon la ministre. « Je pense que c'était un commentaire inapproprié », avait-elle affirmé.

Son porte-parole a ajouté mardi en fin de journée que la ministre respectait la liberté des médias et qu'elle ne ferait aucun commentaire sur le contenu et la programmation de CBC/Radio-Canada.

Politique fédérale

Les hQ à Ottawa

Pas de champion hors Québec (hQ) pour remplacer Yvon Godin.

Jean-Pierre Dubé
(Francopresse)

Dix-huit mois après l'arrivée au pouvoir des libéraux de Justin Trudeau, le gouvernement fédéral demeure attentif à la francophonie, mais il n'a pas accordé davantage d'importance aux communautés de langue officielle et à la dualité linguistique que les conservateurs de Stephen Harper.

Les communautés francophones n'auraient pas plus d'influence au Parlement même si leurs élus sont passés de l'opposition au pouvoir, selon la professeure de science politique du Collège militaire royal de Kingston, Stéphanie Chouinard.

« Le discours du gouvernement a changé depuis que les libéraux sont au pouvoir. Mais en termes concrets, on attend toujours le plan d'action pour les langues officielles. On a eu presque une année de consultations avec la ministre Mélanie Joly, mais on n'a toujours pas vu les résultats. Est-ce que ça va créer des changements majeurs? La question reste en suspens. »

Parmi les priorités retenues par la ministre du Patrimoine se trouveraient l'immigration et la petite enfance, considérées comme déterminantes. Mais ces stratégies ne reposent pas sur des droits, fait remarquer la politicologue.

« Ces deux champs d'action ne sont pas justifiables au niveau des langues officielles. À moins que le gouvernement décide d'enclencher un processus pour élargir les droits, ça risque de se limiter à du financement. Il n'y a pas de garanties que ces gains seront gardés lors de prochaines élections. »

Pour la spécialiste des relations entre tribunaux et minorités, la bonne nouvelle a été le rétablissement du Programme de contestation judiciaire. « Le gouvernement l'a élargi pour inclure la *Loi sur les langues officielles*. C'est une belle victoire pour les communautés. »

Stéphanie Chouinard déplore l'absence de champion aux Communes. « Les députés sont assez discrets en matière de langues officielles. Le néo-démocrate Yvon Godin était la personne qu'on entendait le plus et il a pris sa retraite. Ça laisse un vide. En termes de voix publiques depuis 2015, c'est un peu plus tranquille. »

Le député francophone s'étant le plus démarqué serait Randy Boissonnault, d'Edmonton, au poste de secrétaire parlementaire de Mélanie Joly. Il a été remplacé en 2017 par Sean Casey, de Charlottetown.

Au Sénat, la représentation des communautés a légèrement fléchi avec huit sièges. En 1968, la Chambre comptait neuf sénateurs et leur nombre est passé à un record de 11 en 1996.

Au Sénat

Dans un récent ouvrage sur le Sénat, intitulé *Une tradition et un droit*, la politicologue Linda Cardinal et le constitutionnaliste Sébastien Grammond soutiennent que « l'accroissement du nombre de membres de la francophonie canadienne peut aider le Sénat à mieux jouer son rôle ».

Les auteurs soulignent le rôle clé de la présidente du Comité sénatorial des langues officielles, Claudette Tardif. L'Albertaine a pris le relais de l'ex-sénatrice manitobaine Maria Chaput pour exiger la modernisation de la Partie IV de la *Loi*. Le Conseil du Trésor a lancé en janvier une révision du règlement en matière de communications et de services au public.

Les deux professeurs de l'Université d'Ottawa recommandent au fédéral de modifier la loi ou la constitution pour garantir la représentation des minorités au Sénat.

Sièges Atlantique 6/32	Sièges Ontario 5/121	Sièges Ouest 3/104
Dominic LeBlanc, libéral Ginette Petitpas Taylor, libérale René Arseneault, libéral Serge Cormier, libéral Patt Finnigan, libéral Darrell Samson, libéral	Mona Fortier, libérale Francis Drouin, libéral Paul Lefebvre, libéral Guy Lauzon, conservateur Marc Serré, libéral	Randy Boissonnault, libéral Daniel Vandal, libéral Robert-Falcon Ouellette, libéral

En 2017, on identifie aux communautés de langue française 14 députés (12 en 2015).

Président



Libéral

Vice-présidents



Conservateur



NPD

Membres



Libéral



Conservateur



Conservateur



Libéral



Libéral

Darrell Samson

Libéral



Libéral

Le Comité permanent des langues officielles des Communes comprend quatre francophones hors Québec, cinq Québécois et un Ontarien.
En contraste, celui de Citoyenneté et Immigration réunit dix anglophones, dont six de l'Ontario et quatre de l'Ouest.
(Capture d'écran : http://www.parl.gc.ca/Committees/fr/LANG)

Sur les ondes

Marie-Claire Scaphandre

Jean-Étienne Sheehy (APCM/Francopresse)

Le plus récent EP de Marie-Claire marque un tournant dans sa carrière. D'abord, pour la première fois, la Franco-Ontarienne établie à Montréal collabore avec une nouvelle brochette d'artistes chevronnés, sous la réalisation de Guido Del Fabbro. En fait, *Scaphandre* laisse entrevoir une facette beaucoup plus ambitieuse de la démarche de l'auteure-compositrice.

Les musiques sont soutenues par de nouvelles nuances qui ouvrent de nouveaux horizons à sa démarche. Sur *Le rat mort*, cela se fait dans l'esprit psychédélique des années 1960. La progression s'installe sans forcer les choses, même si on ne traîne pas inutilement en longueur. Le résultat possède un caractère immédiat, en évitant d'altérer l'authenticité de Marie-Claire.

Grâce à sa progression mélodique et ses arrangements, *Prends ton temps* ressort du lot, non seulement dans la proposition de Marie-Claire, mais également parmi le rock alternatif francophone. Elle s'est approprié complètement ses intentions *chanson française* et son amour du son ténébreux et mélancolique des années 1960. Toutefois, quelques maladresses amollissent le texte, comme cette *table à manger* qui aurait pu être troquée pour une image plus forte.



La chanson Le rat mort *tourne sur les ondes de Radio Taïga*

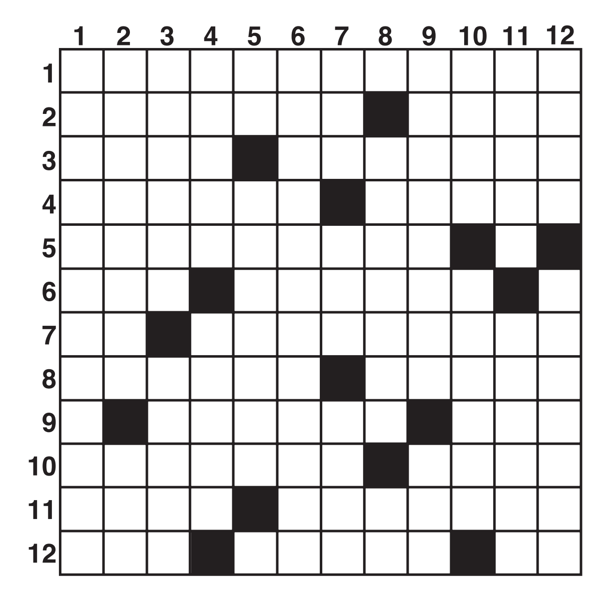
La deuxième demi témoigne des ambitions soniques de Marie-Claire. Celle-ci s'inspire de la trame sonore de Twin Peaks en introduction d'*Attrape ma main* pour par la suite évoluer en caractère résolument pop. En plus d'être convaincant, ce titre offre de nouvelles avenues musicales à explorer afin d'éviter la redite.

Grâce aux synthétiseurs et aux arrangements de cordes, *Scaphandre* sert de point d'orgue à ces explorations aux arrangements plus orchestraux, tout en alignant les progressions et les niveaux de jeu pour saisir au détour avec un détail qui embellit l'écoute.

En soit, *Scaphandre* ne marque pas une finalité pour Marie-Claire. Ces quatre chansons offrent plutôt un joli aperçu du potentiel de l'auteure-compositrice à l'extérieur de ses premières envolées. Si les musiques possèdent assez de qualités pour mériter une écoute attentive, les textes nécessitent une deuxième lecture, car malgré quelques flashs intéressants, ceux-ci perdent en impact dû à certaines rimes forcées. Il est inutile de bouder son plaisir uniquement à cause de cet élément ; ce maxi donne le ton à l'arrivée d'un premier album.

MOTS CROISÉS

Nº 500



HORIZONTALEMENT

1- Personne qui élève des pigeons voyageurs.
2- Personne qui manque de zèle et d'application. – Acte législatif.
3- Employé comme combustible solide. – Grassouillette.
4- Rend moins vulnérable. – Revers.
5- Réparer une tapisserie à l'aiguille.
6- Retire. – Soumet un compte à un audit.
7- Gamme. – Acquiescerai à un désir.
8- Chien d'arrêt. – Progrès de quelque chose.
9- Reviens à la vie. – Époque.
10- Substance végétale odoriférante. – Prince mongol qui a conquis la Russie.
11- Dégradé, éliminé les ciments pectiques du lin. – Causes l'enrouement de ta voix.
12- Exprime. – Consommait. – Personnel.

VERTICALEMENT

1- Paysan.
2- Il faut en casser pour y arriver. – Pièce la plus importante.
3- Relative au latin. – Prisons.
4- Retranchant d'une autre chose. – Coup frappé avec le tranchant de la main.
5- Personnel. – Plante arbustive des régions chaudes.
6- Employés de bureau.
7- Unité monétaire de la Suède. – Poisson d'eau douce. – Ville d'Allemagne.
8- Familles de passereaux. – Souri.
9- Suisses. – Se dit d'un pied.
10- Conception. – Petite erse.
11- Unité de volume. – Artères.
12- Existez. – Qui ont une odeur forte ou une saveur nauséabonde.

RÉPONSE DU Nº 500

Horoscope

Signes chanceux de la semaine : Bélier, Taureau et Gémeaux

SEMAINE DU 16 AU 22 AVRIL 2017



BÉLIER (21 mars - 20 avril)
Au travail, vous aurez droit à une promotion spectaculaire. Si vous êtes présentement à la recherche d'un emploi, vous obtiendrez un poste qui aura d'excellentes perspectives d'avenir.



TAUREAU (21 avril - 20 mai)
L'idée d'un voyage vous traversera l'esprit. Vous pourriez aussi demander à des proches de vivre cette aventure avec vous, ce qui vous permettra de bénéficier de rabais encore plus intéressants.



GÉMEAUX (21 mai - 21 juin)
Vous serez très généreux et certains auront tendance à en profiter. Heureusement, vous apprendrez à vous faire respecter. Votre franc-parler remettra les pendules à l'heure dans votre entourage.



CANCER (22 juin - 23 juillet)
D'importants préparatifs seront à prévoir en vue d'une négociation. Que ce soit pour le travail ou pour faire une importante acquisition, il faudra un temps fou pour réunir tous les renseignements nécessaires.



LION (24 juillet - 23 août)
Il y aura de nombreux petits détails à ne pas négliger. Ce sera une excellente semaine pour régler des litiges et des erreurs de facturation. Vous aurez gain de cause sur toute la ligne.



VIERGE (24 août - 23 septembre)
L'achat d'une propriété demande beaucoup de temps et d'argent à investir. Heureusement, ce projet sera hautement favorable et vous gagnerez en estime personnelle.



BALANCE (24 septembre - 23 octobre)
Vous vivrez de très beaux moments en famille. Il y aura un projet à élaborer avec vos proches, comme un déménagement ou une nouvelle organisation en fonction de votre travail.



SCORPION (24 octobre - 22 novembre)
Avec la belle saison qui approche, vous aurez définitivement envie de vous gâter, notamment avec une nouvelle garde-robe. Vos proches ne cesseront de vous inviter partout également.



SAGITTAIRE (23 novembre - 21 décembre)
Vous investirez dans des travaux ou des appareils de qualité à la maison. Vos amis sauront vous influencer pour entretenir une vie sociale et sportive beaucoup plus active.



CAPRICORNE (22 décembre - 20 janvier)
Vous serez animé par un puissant dynamisme pour entreprendre toutes sortes de belles initiatives plus passionnantes les unes que les autres, et ce, malgré quelques restrictions de temps et d'argent.



VERSEAU (21 janvier - 18 février)
Le stress est le grand fléau du XXIe siècle et, si vous ne prenez pas le temps de vous détendre, vous n'y échapperez pas. Vous pourriez adopter un mode de vie beaucoup plus spirituel.



POISSONS (19 février - 20 mars)
Même si vous êtes une personne plutôt réservée, vous passerez beaucoup de temps entouré de gens. Vous serez en charge d'un évènement qui rassemblera beaucoup de monde.